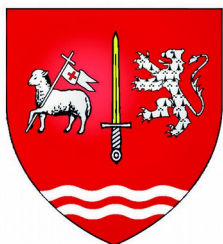


Nos armoiries communales



Les armes (ou armoiries) sont un élément fortement visuel d'identification d'une commune qui exprime sous forme emblématique un ancrage dans l'histoire et dans le territoire. Ces armes sont l'attribut du nom de la commune qui les arbore et donc de ses habitants, qui peuvent ainsi exprimer un attachement symbolique à leur histoire locale. Les armes d'une commune se définissent dans un blason qui nécessite l'emploi d'un langage codifié hérité d'une longue tradition au caractère symbolique très affirmé: le langage héraldique, aux formes anciennes, et dont le mystère participe de l'ancrage historique par-delà le passage des générations.

L'usage des armoiries est multiple encore aujourd'hui : sites internet communaux, papier à en-tête, médailles communales et sportives, vêtements, enseignes commerciales, dépliants touristiques, panneaux routiers et de jumelage, plaques de rues et frontons de monuments communaux badges et porte-clés,,,,,etc

Composition codifiée en vocabulaire héraldique

De gueules (A) à l'épée d'or garnie d'argent, posée en pal (B) , accostée à dextre d'un agneau (C) d'argent tenant un étendard posé en bande portant sur son pennon une croissette de gueules, à senestre un lion d'hermines (D) et en pointe deux burelles ondées d'argent.(E) "

Composition décryptée

A) Le fond de gueules (rouge) est celui des armes des familles Dervieux de Varey et Chaland possessionnées respectivement 150 et 140 ans à Varey.

B) L'épée haute (en pal) suggère la victoire de Guigues, dauphin du viennois sur le Comte de Savoie Edouard qui assiégea le Château de Varey au 14^e siècle. Cette bataille fût l'une des plus célèbres et des plus meurtrières de l'histoire médiévale de la région.

C) L'agneau pascal, placé du côté droit (dextre) de l'écu pour l'écuyer (à gauche pour l'observateur) est le symbole de St Jean Baptiste qui est le Saint Patron de Saint Jean le vieux. Il s'agit du meuble héraldique dit « parlant » qui permet de rappeler le nom de la commune.

D) Le lion d'hermine, placé du côté gauche (senestre) de l'écu pour l'écuyer (à droite pour l'observateur) revendique et affirme l'appartenance de St Jean le vieux au Bugey.

E) La pointe habillée de 2 larges bandes (burelles) ondées d'argent (blanc) évoque à la fois l'aspect calme et tumultueux de la rivière « Oiselon ».

Blason Blasonnement de l'Ain:



Écartelé : en 1 d'azur au lion contourné d'hermine, en 2 d'azur aux trois morilles d'or rangées en pal et au chef d'argent chargé d'un lion issant de gueules, en 3 d'azur aux trois fleurs de lys d'or et au bâton péri en bande de gueules et en 4 de gueules au lion d'hermine ; sur l'écartelé la croix tréflée d'argent.

Commentaires : Le blason de l'Ain représente les seigneurs de Bresse en 1, le pays de Gex et la famille champenoise de Joinville en 2, la Dombes en 3 et les seigneurs du Bugey en 4. La croix tréflée est celle de l'ordre de Saint-Maurice.